

Elisabeth, sainte Claire, les Sœurs Celestes, les Vrselines, nostre Dame de Chaisaut, et les Carmelines.

« Et sont le Prevost des Marchands, quatre Eschevins, un Procureur et un Receveur, qui sont a present : Nobles Jean Dinet, Conseiller du Roy, President en l'eslection de Lyonnois, Prevost des marchands. Les Eschevins, Luc Seve, sieur de Charly, Gabriel Mozelle, Secretaire ordinaire de la Chambre du Roy, Antoine Piquet, et Benoist Voisin ; Charles Grollier, sieur de Servièrre, Procureur ; Antoine Royer, Receveur ; Jean de Monceaux, Secretaire. »

A la fin, sur une petite bande collée qui cache, sans doute, le nom de l'éditeur primitif de 1625 :

A LYON *Chès Claude Savary et Barthelemy Gaultier, à saint Louys, en rue Merciere, 1626.*

Et plus bas la date de l'impression de la légende :

M. DC. XXV. *Avec Privilege du Roy.*

La date de 1625 est bien celle de la première édition, car nous avons la preuve que la gravure de cette vue était terminée au commencement de ladite année, par la gratification de 90 livres que le Consulat accordait à Simon Maupin le 4 mars 1625, pour le récompenser d'avoir fait un ouvrage servant à l'honneur et réputation de la ville.

Voici le mandatement de cette gratification et le reçu de la somme de 90 livres donné par Maupin :

« Les Prevost des marchands et Eschevins de la ville de Lyon à M^e Anthoine Rougier, receveur des deniers communs, dons et octrois de ladite ville et communaulté. Nous vous mandons que des deniers de votre charge, mesme